



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 27 mars 2017

Communiqué de presse

A la suite des dégâts occasionnés sur le canal de Beauregard par la tempête Matthew puis les fortes pluies qui ont suivi, le Préfet a, par arrêté du 11 janvier 2017, fermé l'accès à l'itinéraire de randonnée du canal jusqu'au 31 mars 2017, en raison des risques graves de mise en danger de la vie des personnes susceptibles de l'emprunter.

La réouverture de l'itinéraire nécessite d'importants travaux de confortement du génie civil de l'ouvrage. Ces travaux seront réalisés sous la conduite de la DAAF par l'entreprise Antilles Travaux Sarl, à partir du 3 avril et se prolongeront jusqu'à la fin du mois de mai.

Aussi, le Préfet a décidé la prolongation jusqu'au 31 mai 2017 de l'interdiction de l'accès du canal au public. Ces opérations de remise en état seront effectuées en prenant en compte la situation des irrigants qui utilisent l'eau du canal.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*